

Séance ordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 14 novembre 2017 à 20h à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de la mairesse, Madame Sonia Fontaine.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard – district #1
Robert Kennedy – district #2
Vicky Cloutier – district #3
Patrick Beauchamp – district #4
Barbara Legault – district #5
Tony Victor – district #6

La directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Adoption du procès-verbal du 3 octobre 2017
- 3.- Adoption des comptes à payer au 31 octobre 2017

ADMINISTRATION

- 4.- Caisse Desjardins du Lac des Deux-Montagnes/autorisation de signature
- 5.- Caisse Desjardins du Lac des Deux-Montagnes/règlement 475-17 décrétant une dépense et un emprunt de 241 150\$ pour des travaux de remplacement de deux (2) puits d'alimentation de la station d'eau potable et abrogeant le règlement numéro 473-17/autorisation de signature

VOIRIE

- 6.- Stabilisation de la digue du Lac des Deux Montagnes et travaux connexes/ adoption de la soumission

HYGIÈNE DU MILIEU

- 7.- Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes/délégué et substitut/nomination
- 8.- Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes/délégué et substitut/nomination

SÉCURITÉ

- 9.- Régie intermunicipale de police du Lac des Deux-Montagnes/déléguée/nomination
- 10.- Réponses aux questions de la séance précédente
- 11.- Communication de la mairesse
- 12.- Communication des conseillers
- 13.- Période de questions
- 14.- Levée de la séance

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 17-11-231 Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Serge Bédard
- QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 17-11-232 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 OCTOBRE 2017
- Il est PROPOSÉ par Barbara Legault
Et APPUYÉ par Tony Victor
- QUE le procès-verbal du 3 octobre 2017 soit adopté tel que présenté.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 17-11-233 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 31 OCTOBRE 2017
- Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Robert Kennedy
- D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du fonds d'administration présentés sur la liste établie au 31 octobre 2017 au montant de 141 061,90 \$. Les dépenses inscrites à la liste des paiements du 31 octobre 2017 au montant de 723 508,86 \$ incluant les dépenses autorisées, en vertu du règlement 405-02, sont approuvées.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 17-11-234 CAISSE DESJARDINS DU LAC DES DEUX-MONTAGNES/AUTORISATION DE SIGNATURE
- Il est PROPOSÉ par Vicky Cloutier
Et APPUYÉ par Patrick Beauchamp
- D'AUTORISER la mairesse Madame Sonia Fontaine et la directrice générale Madame Chantal Pilon à signer, pour et au nom de la Municipalité de Pointe-Calumet, tous les documents requis par notre institution bancaire la Caisse Desjardins du Lac des Deux-Montagnes;
- QU'en l'absence de la mairesse, un(une) maire(sse) suppléant(e) est autorisé(e) à signer tous les documents requis par la Caisse Desjardins du Lac des Deux-Montagnes;
- QU'en l'absence de la directrice générale, Madame Linda Binette, directrice générale adjointe et trésorière, est autorisée à signer tous les documents requis par la Caisse Desjardins du Lac des Deux-Montagnes.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CAISSE DESJARDINS DU LAC DES DEUX-MONTAGNES/RÈGLEMENT
475-17 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 241 150 \$ POUR
DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE DEUX (2) PUIITS D'ALIMEN-
TATION DE LA STATION D'EAU POTABLE ET ABROGEANT LE
RÈGLEMENT NUMÉRO 473-17/AUTORISATION DE SIGNATURE

17-11-235

ATTENDU QU'un règlement portant le numéro 475-17 et décrétant une dépense et un emprunt de 241 150 \$ pour des travaux de remplacement de deux (2) puits d'alimentation de la station d'eau potable et abrogeant le règlement numéro 473-17, a été adopté par le conseil municipal le 11 avril 2017;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Tony Victor
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

D'AUTORISER la mairesse et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité de Pointe-Calumet, tous les documents relatifs à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-11-236

STABILISATION DE LA DIGUE DU LAC DES DEUX MONTAGNES ET
TRAVAUX CONNEXES/ADOPTION DE LA SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions par appel d'offres public, pour la stabilisation de la digue du lac des Deux Montagnes et travaux connexes;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues se lisent comme suit :

Charex inc.	435 202,63 \$
Les Pavages Chenail inc.	607 084,24 \$
David Riddell Excavation/Transport	634 001,72 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de la firme Charex inc., s'est avérée la plus basse conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Serge Bédard

QUE la soumission de la firme Charex inc., au montant de 435 202,63 \$ incluant les taxes, pour la stabilisation de la digue du lac des Deux Montagnes et travaux connexes, soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-11-237

RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES/
DÉLÉGUÉ ET SUBSTITUT/NOMINATION

Il est PROPOSÉ par Vicky Cloutier
Et APPUYÉ par Barbara Legault

138

DE nommer Monsieur Tony Victor, à titre de délégué, pour représenter la Municipalité de Pointe-Calumet et siéger au sein de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes, et Monsieur Patrick Beauchamp, à titre de délégué substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-11-238

RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES/
DÉLÉGUÉ ET SUBSTITUT/NOMINATION

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Serge Bédard

DE nommer Monsieur Tony Victor, à titre de délégué, pour représenter la Municipalité de Pointe-Calumet et siéger au sein de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes, et Monsieur Patrick Beauchamp, à titre de délégué substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-11-239

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE DU LAC DES DEUX-
MONTAGNES/DÉLÉGUÉE/NOMINATION

Il est PROPOSÉ par Patrick Beauchamp
Et APPUYÉ par Vicky Cloutier

DE nommer Madame Sonia Fontaine, à titre de déléguée, pour représenter la Municipalité de Pointe-Calumet et siéger au sein du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police du Lac des Deux-Montagnes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

COMMUNICATION DE LA MAIRESSE

COMMUNICATION DES CONSEILLERS

PÉRIODE DE QUESTIONS

17-11-240

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Barbara Legault
Et APPUYÉ par Tony Victor

QU'À 20h34, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SONIA FONTAINE, mairesse

CHANTAL PILON, directrice générale